Image not found or type unknown

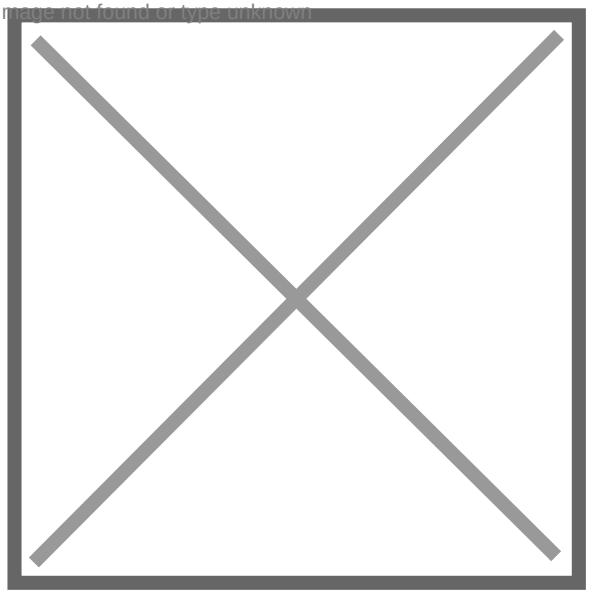

Fin de contrat d'engagé militaire

Par **Loockner**, le **31/08/2016** à **16:06**

Bonjour

Je suis militaire et je fini mon contrat de 5 ans en octobre 2016. Il y a un an, je n'ai pas souhaité renouveler mon contrat et l'armée m'a fait signer un non-renouvellement de contrat. Le problèmes est qu'au mois de juillet ils se sont aperçus que j'avais signé un lien en service et qu'il se termine en juin 2017.

Peuvent-ils réellement m'obliger à rester jusqu'à la fin de mon lien en service, celui-ci stipule que je dois rester pendant les 5 ans et que par conséquences je ne peux pas résilier ou démissionner, mais je suis en fin de contrat.

Cordialement.

Par **Visiteur**, le **01/09/2016** à **12:23**

Bonjour,
Qu'appelez-vous "lien en service" ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés